



## ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 2018-06-20

**CANADA**  
**Province de Québec**  
**M.R.C. de la Vallée-de-la-Gatineau**  
**VILLE DE MANIWAKI**

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Ville de Maniwaki, tenue le 20 juin 2018, à 15h50, à la salle du conseil.

### VÉRIFICATION DU QUORUM

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Francine Fortin, mairesse, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

### LES PRÉSENCES

Sont présents: Madame la mairesse, Francine Fortin, Messieurs les conseillers; Sonny Constantineau, Maurice Richard, Philippe Laramée, formant le quorum du conseil sous la présidence de la mairesse, sont également présents Me John-David McFaul, greffier et Dinah Ménard, trésorière.

Sont absents:                    Marc Gaudreau, conseiller  
   Madeleine Lefebvre, conseillère  
   Sophie Beaudoin, conseillère

**RÉSOLUTION NO 2018-06-134** Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller Philippe Laramée, appuyé par le conseiller Sonny Constantineau et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

### ADOPTÉE

**RÉSOLUTION NO 2018-06-135** Pour adjuger la soumission intitulée:  
« Achat d'un camion unité  
d'urgence/soutien opérationnel neuf 2018 ».

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Maniwaki a procédé à un appel d'offres public pour l'achat d'un camion unité d'urgence/soutien opérationnel neuf 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu (deux) 2 soumissions qui se lisent comme suit;

<b>SOUMISSIONNAIRES</b>	<b>MONTANT DE LA SOUMISSION (incluant les taxes applicables)</b>
Maxi-Métal Inc.	344 338.63 \$
Industries Lafleur Inc.	320 280.11 \$

## ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 2018-06-20

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller Sonny Constantineau, appuyé par le conseiller Philippe Laramée et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

QUE

soit retenue l'offre la plus basse reçue, soit celle de « Industries Lafleur inc. » au montant de 320 280.11 \$ incluant les taxes, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme aux exigences du devis S-22.4 « Achat d'un camion unité d'urgence/ soutien opérationnel neuf 2018 »;

ET QUE

le directeur général ou le greffier ou la trésorière est autorisé(e) à signer tous les documents relatifs à la soumission pour en donner plein effet.

ADOPTÉ

**RÉSOLUTION NO 2018-06-136** Pour adjuger la soumission intitulée: « Achat d'un camion écurer d'égouts neuf 2017 ou 2018 ».

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Maniwaki a procédé à un appel d'offres public pour l'achat d'un camion écurer neuf 2017 ou 2018;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu (deux) 2 soumissions qui se lisent comme suit;

<b>SOUMISSIONNAIRES</b>	<b>MONTANT DE LA SOUMISSION (incluant les taxes applicables)</b>
Supervac	634 662.00 \$
Les Équipements C.M. inc.	510 489.00 \$

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller Maurice Richard, appuyé par le conseiller Philippe Laramée et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

QUE

soit retenue l'offre la plus basse reçue, soit celle de « Les Équipements C.M. inc. » au montant de 510 489.00 \$ incluant les taxes, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme aux exigences du devis S-25.2 « Achat d'un camion écurer d'égouts neuf 2017 ou 2018 »;

**ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 2018-06-20**

ET QUE

le directeur général ou le greffier ou la trésorière est autorisé(e) à signer tous les documents relatifs à la soumission pour en donner plein effet.

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION NO 2018-06-137** Levée de l'assemblée.

Il est proposé par le conseiller Sonny Constantineau, appuyé par le conseiller Philippe Laramée et résolu unanimement de procéder à la levée de cette assemblée spéciale à 16h00.

ADOPTÉE

---

Francine Fortin, mairesse

---

Me John-David McFaul, greffier